



**HAL**  
open science

# Quand l'espace urbain matérialise l'exclusion : quelles incidences cliniques ?

Alexandre Amand

► **To cite this version:**

Alexandre Amand. Quand l'espace urbain matérialise l'exclusion : quelles incidences cliniques ?. Espaces et limites : bouleversements et conséquences psychiques., Jun 2019, Toulouse, France. halshs-02548221

**HAL Id: halshs-02548221**

**<https://shs.hal.science/halshs-02548221v1>**

Submitted on 20 Apr 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Quand l'espace urbain matérialise l'exclusion : quelles incidences cliniques ?

Alexandre Amand<sup>1</sup>

Afin de proposer une articulation autour du thème qui nous réunit aujourd'hui<sup>2</sup> nous devons prêter attention au sens que nous donnons au terme d'espace. Nous ne partirons pas de l'espace psychique car cette notion opacifie la relation du psychisme à l'espace. En effet on assimile souvent l'espace au psychisme, sans déterminer la manière dont le psychisme reconstruit l'espace. Le sujet de l'inconscient, reconstruit en effet l'espace, que l'on dit physique. Celui qui est régi par les lois de la physique, délimitant les interactions entre différentes entités. Cet espace, naturel, constitue une réalité extérieure et objective. Mais à partir de cette réalité, le sujet fonde la possibilité d'une expérience subjective, déterminée par son rapport à l'inconscient. Afin de situer cette expérience singulière, nous porterons notre intérêt sur une catégorie de l'espace englobée par l'espace physique, celle de l'espace urbain. Cette dernière ne découle pas entièrement de lois naturelles et est le résultat de logiques sociales. Elle est par conséquent tributaire de valeurs et d'idéologies relatives à une époque. Ces dernières organisent bien entendu les modalités du lien social.

Le sujet qui vit à la rue, est justement un témoin rigoureux des évolutions de l'espace urbain et du lien qui en découle. A travers cet exposé nous nous enquerrons de son expérience de sujet dans la « cité » contemporaine. Mais avant cela, afin de faire état des logiques urbaines actuelles nous ferons appel à des notions qui nous semblent indispensables, telle que l'exclusion et le panoptisme. Nous convoquerons ainsi des sciences humaines et sociales comme la sociologie, la philosophie et l'urbanisme. Cette approche interdisciplinaire nous permettra de cerner la logique de l'exclusion et d'en souligner la matérialisation dans l'espace urbain contemporain. Une fois ce contexte posé, nous situerons le rapport du sujet SDF à partir des concepts psychanalytiques.

---

<sup>1</sup> Psychologue clinicien et doctorant au Laboratoire de Clinique Pathologique et Interculturelle à l'Université

<sup>2</sup> Ce exposé a été prononcé durant la journée d'étude « Espaces et limites : bouleversements et conséquences psychiques » en Juin 2019 à Université Toulouse Jean Jaurès.

## *Qu'est-ce que l'exclusion ?*

La sociologie nous permet de nous éloigner de l'étymologie, trop simpliste, du mot exclusion. En effet l'origine latine, ex-claudere, signifie littéralement enfermer dehors. Pour nous en départir, nous choisissons la conception de Jérémy Fouliard (2017). Celui-ci propose l'idée que ce qui fonde la catégorie des exclus est une relation spécifique à la société. L'exclusion modifie « le mode d'appartenance de l'individu à un groupe social donné, en lui assignant une position délégitimée »<sup>3</sup>. L'exclusion est donc, paradoxalement, un mode d'intégration particulier. Et même si elle engendre une rupture avec certains liens sociaux<sup>4</sup> de nouveaux peuvent émerger, cependant de « moindre intensité »<sup>5</sup>. Fouliard indique encore deux processus à l'origine de l'exclusion : la mise à l'écart du marché du travail et du marché des biens. Il rajoute que le système assistantiel vient renforcer le processus d'exclusion<sup>6</sup>. En effet selon lui cela « vient consacrer la position délégitimée de l'individu »<sup>7</sup>. L'exclusion avec cet auteur est donc pensée de manière contre-intuitive. Contre l'idée habituellement reçue, l'exclusion n'implique pas une absence totale de liens sociaux et relève d'un processus d'assignation.

On peut lier cette conception avec le travail du philosophe Michel Foucault (1975). Dans *Surveiller et Punir*<sup>8</sup>, il décrit l'exclusion comme un mécanisme dualiste, qui repose sur la partition normal/anormal. Une telle partition s'accommode de la logique d'assignation que met en exergue Jeremy Fouliard. En effet un tel partage impose la place d'anormal.

## *Quel est l'espace urbain d'aujourd'hui ?*

L'espace urbain résulte d'une construction sociale<sup>9</sup>, il est donc en partie le corollaire d'un discours commun et de liens sociaux propres à une époque. Nous allons montrer, qu'à travers la structure mêmes de nos villes, l'exclusion devient une pratique concrète. Elle se matérialise dans l'espace urbain même. Ceci est rendu possible par le relais qu'offre une valeur devenue

---

3 Fouliard J. (2017). *L'exclusion sociale*, Thèmes et Débats, Bréal, p.60.

4 Le lien social en sociologie consiste en un échange réciproque, de don et contre-don. Il se distingue donc assez clairement du lien social en psychanalyse qui se fonde sur une dissymétrie fondamentale et intégrant la dimension du manque.

5 *Ibid.*

6 *Ibid.*, p.70.

7 *Ibid.*

8 Foucault M. (1975). *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Tel Gallimard.

9 Lussault M. (2007), *L'homme spatial, La construction sociales de l'espace humain*, Paris, Seuil.

contemporaine, celle de la sécurité. Les sujets SDF se trouvent ainsi de plus en plus exclus de l'espace urbain par exigence de sécurité. Nous examinerons, tout d'abord un avatar de cet élan totalitaire, le panoptique urbain.

### *Panoptique urbain*

L'aménagement de nos villes doit désormais intégrer les préceptes de ce l'on appelle « [l']architecture de prévention situationnelle<sup>10</sup> ». C'est une doctrine anglo-saxonne qui dans son élaboration, renvoie, en premier lieu, au philosophe anglais du 18<sup>ème</sup> siècle Jeremy Bentham. Ce dernier est l'inventeur d'un nouveau modèle de prison, qu'il appellera panoptique. Celle-ci se présente sous la forme d'un bâtiment circulaire au milieu duquel une cours intérieure abrite une tour de surveillance. Elle permet d'observer l'intérieur des cellules largement ouvertes et donnant sur cette cour. Munie de fenêtres avec persiennes, les surveillants étaient supposés pouvoir voir sans être vus. Prévenir le mal par le regard était une des préoccupations de Jeremy Bentham.

Michel Foucault (1975), ne s'y est pas trompé, et a dégagé la valeur de « programme disciplinaire<sup>11</sup> » de ce modèle architectural. Il a pointé avec sagacité l'articulation du pouvoir au champ du visible<sup>12</sup>. Une articulation des plus ingénieuse tant elle permettait de faire l'économie de contrainte physique au profit d'un renforcement de la surveillance. Cette absence de contrainte lui a d'ailleurs valu sous la plume de Foucault le terme de « pur système optique<sup>13</sup> ». C'est un système qui a l'avantage de pouvoir être transposé, il est en effet « destiné à se diffuser dans le corps social<sup>14</sup> ». Une généralisation qui va particulièrement nous intéresser à travers le champ urbain.

Cette vieille idée benthamienne ressurgit donc aujourd'hui. D'autant plus opportunément que notre sentiment d'insécurité s'accroît, notamment à partir d'une pseudo anticipation constante du risque<sup>15</sup>, aussi fictif soit-il. L'extension de ce sentiment n'inclut plus seulement les délits mais aussi les incivilités auxquelles est associé le « mauvais » pauvre et le SDF en particulier.

---

10 *Ibid*, p.3.

11 Foucault M. (1975). *op.cit.*, p. 239.

12 *Ibid*, p.236 ; p.234 : « que la surveillance soit permanente dans ses effets, même si elle est discontinuée dans son action (...) que cet appareil architectural soit une machine à créer et à soutenir un rapport de pouvoir indépendant de celui qui l'exerce ».

13 *Ibid*, p.239.

14 *Ibid*, p.242. Le schéma optique peut se généraliser car lorsqu'on le greffe à une autre fonction sociale, loin de la minorer, il la majore en instaurant un mécanisme mixte qui allie pouvoir et savoir de manière ajustée.

15 Ce sentiment est une véritable fiction puisque des données comme le taux d'homicide a fortement diminué depuis le 19<sup>ème</sup> siècle par exemple (J.-C. Chesnais, Histoire de la violence en occident de 1800 à nos jours, Paris, Robert Laffont, 1981).

On retrouve ici l'assignation à une place délégitimée, que nous mentionnions comme fondement de l'exclusion. Ainsi, à ce sentiment d'inquiétude, un courant de l'architecture y répond par la prévention. Il est préconisé de supprimer les espaces dit « criminogènes », soit les espaces non visibles. Ce sont ainsi les « recoins, [les]impasses, [les] culs-de-sac propices (...) ; [les] cours fermées <sup>16</sup> » qui sont visés. A contrario, il faut faire usage de l'éclairage pour dévoiler ce que le monde du crime cache précieusement. Ainsi la figure du panoptique s'étend à l'espace public. On est en droit de se demander en quoi cela est-il lié au problème de l'espace pour le sujet à la rue. Il s'avère que le lien est double, les sujets dits SDF ont d'une part, moins de recoins pour y « loger » et d'autre part, ou consécutivement, sont plus visibles dans l'espace urbain.

L'architecture de prévention situationnelle se décline également à travers un mobilier urbain particulier dont nous allons restituer la logique.

### *Le mobilier « anti-SDF »*

Dans la droite ligne d'une exigence sécuritaire, mentionnons l'émergence depuis les années 1990<sup>17</sup>, du mobilier à confort minimal. L'ambiguïté de cette appellation se voit estompée par le terme moins officiel, mais plus explicite de « mobilier anti-SDF ». On peut aisément noter la prolifération des chaises et bancs publics, qui de part leur conception rendent impossible la station couchée. Les déclinaisons ingénieuses qui servent cette proscription ne manquent pas, de l'accoudoir, à l'arceau métallique en plein milieu du banc, les « assises ischiatiques (sièges assis-debout)<sup>18</sup> » ou même encore la transformation de surfaces planes en plan incliné ou en surfaces irrégulières. Stéphanie Bouché, une urbaniste démêle pour nous l'ambiguïté d'un tel procédé, selon elle le design sert une « politique tout à fait intentionnelle, [en effet] le progrès de l'inconfort des assises [va] de pair avec celui de la sophistication des dessins des éléments du mobilier<sup>19</sup> ». Sa généralisation à des lieux investis tout particulièrement par les sujets à la

---

16 Insitut de géographie, Université de Lausanne, *L'urbanisme sécuritaire, De la ville bunkérisée à la ville passante*, p.1. En ligne : [https://www.unil.ch/files/live/sites/ouvdd/files/shared/VsV/vues\\_sur\\_ville\\_no26\\_2011.pdf](https://www.unil.ch/files/live/sites/ouvdd/files/shared/VsV/vues_sur_ville_no26_2011.pdf)

17 Terrolle D. (2004). La ville dissuasive : l'envers de la solidarité avec les SDF, *Espaces et société*, n° 116-117. p. 144.

18 Boucher S. (2000). Concevoir les assises implantées sur les quais du métro, *Les annales de la recherche urbaine*, n°88, p.78.

19 *Ibid.*

rue nous amène à situer sa finalité dans le fait de «dissuader les sans-abri de l'appropriation des espaces publics<sup>20</sup> ».

Par ces quelques éléments, nous avons tenté de rendre compte de l'espace urbain contemporain à partir de diverses sciences humaines et sociales. En condensant l'apport de ces champs divers, on peut énoncer l'idée suivante : l'assignation, comme procédé de l'exclusion s'exerce dans l'aménagement urbain, par un surcroît disciplinaire ; la conjonction de discipline et d'assignation fonde alors la nécessité d'inscrire l'anormal au champ du visible. En découle la jonction pour initier une réflexion clinique. En effet la catégorie du visible se laisse opportunément traduire en terme clinique. Nous proposons de la saisir à partir de l'image et du regard.

### *Le sujet dans l'espace public*

L'image et le regard, issus du champ du visible, doivent subir un certain déplacement pour trouver correspondance dans la théorie psychanalytique. Avec l'enseignement de Lacan, on parle d'image spéculaire et de l'objet regard comme modalité de l'objet *a*. Précisons que le visible fait le plus souvent intervenir l'image spéculaire, mais qu'il n'entretient qu'une corrélation réduite avec l'objet regard. Toujours est-il que ces deux concepts nous permettront d'appréhender deux faits cliniques, dans un contexte d'extension du visible, soient le désinvestissement du corps et la douleur de la honte.

### *Le corps à la rue*

Le désinvestissement du corps n'est pas toujours lié à une logique psychotique<sup>21</sup>. Cette dernière se trouve corrélative d'un nouage défectueux avec le registre imaginaire, supportant le corps. Dans le contexte de la rue, on pourrait supposer au contraire que le désinvestissement du corps soit lié, entre autre, au contraire à la rareté du support spéculaire. Une telle hypothèse inclue bien entendu l'absence d'un Autre soutenant un désir envers le sujet.

Avant de mettre à l'épreuve cette hypothèse à travers une vignette clinique, précisons que le désinvestissement du corps peut avoir divers facteurs. L'arrivée parfois brutale dans le monde

---

20 D. Terrolle, *op.cit.*, p.143.

21 Douville O. (2014). *Clinique psychanalytique de l'exclusion*, Dunod, Paris, p.172.

de la rue, implique des pertes matérielles et affectives imposant un travail de deuil, qui peut inhiber l'investissement narcissique. Nous nous en tiendrons néanmoins, aux incidences cliniques de l'extension du champ du visible dans l'espace urbain. Pour cela écoutons le témoignage d'un homme d'une trentaine d'années qui a vécu 3 ans à la rue. Alors que nous le rencontrons dans un centre d'hébergement, celui-ci nous indique la difficulté de s'abriter au cœur de Toulouse :

*« Comme c'était de plus en plus difficile de trouver un coin où dormir au centre ville, je me mettais n'importe où, à l'arrache... Sans coin tranquille... tu sais les passants y'en a... Au début tu ne sais pas bien s'ils te voient pas, après quand ils commencent à faire un pas de côté, là tu sais qu'ils t'ont vu mais ne veulent pas lever les yeux sur toi. Tu vois que des fantômes en fait. Sans silhouette j'aurai dit... Ils passent tellement vite. Sans aucun mot pour toi. Du coup, tu es très surpris quand quelqu'un vient te parler, quand ça arrive, tu redécouvre à quoi ça ressemble un humain, ce n'est pas qu'une ombre... Mais en fait, très vite tu as quand même l'impression de plus exister. C'est horrible au début. Et puis tu commences à ne plus rien sentir. Et c'est assez bizarre, parce que, quand ça commence à disparaître, en fait, tu ne te vois même plus, tu ne sais plus à quoi tu ressembles. C'est pas que tu as oublié, c'est que ça n'existe plus. Et là, bon, c'est sûr, tu te laisses complètement aller.... ».*

Parmi les sujets à la rue que j'ai pu rencontrer, peu décrivent aussi précisément le désinvestissement libidinal du corps. Ajoutons que cet homme est hébergé, et que ce n'est que dans un après coup qu'il peut décrire son expérience subjective

On retient tout d'abord de ces propos une dépendance du sujet vis-à-vis des passants se présentant sous le signe d'une image proprement étrangère, indiquée par son caractère fantomatique. La conséquence en est une espèce de disparition de sa propre image puis la diminution de l'investissement libidinal du corps. Afin d'appréhender cette logique, le *stade du miroir* proposé par Lacan en 1949 semble plus pertinent.

Avant de préciser la dialectique en jeu, rappelons ce qu'est l'image spéculaire. L'image est, bien entendu, une portion du visible, certes, mais aussi, ce que l'on dit moins souvent, c'est qu'elle a une fonction d'information<sup>22</sup>. Idée que l'on peut extraire du texte de Lacan de 1936, *Au-delà du principe de réalité*. L'image fait ainsi référence à un objet et renseigne sur une forme. Le terme de spéculaire, quant à lui renvoie à la caractéristique des objets possédant une image dans un miroir, c'est-à-dire une image inversée par symétrie, qui permet de distinguer

---

22 Lacan J. (1936). Au-delà du principe de réalité, n°3, *L'Evolution psychiatrique*. p.67-86.

l'objet et leur reflet. La conjonction de ces termes, image et spéculaire, livre une conception de l'image, en tant qu'elle renvoie, pour un sujet, à un objet dans le champ du visible et qui a pour lui une fonction d'information.

Il nous semble nécessaire de déplier succinctement la relation structurelle du sujet à l'image spéculaire, tant elle est en jeu pour les sujets à la rue. Dans *Le stade du miroir comme formateur de la fonction du Je*, Lacan indique que le nouveau-né, alors qu'il est dans une dépendance vitale ainsi qu'une impuissance motrice commence à reconnaître sa propre image. La reconnaissance n'est possible que sous l'égide d'un Autre maternel, qui l'authentifie comme tel, et qui fonde une référence symbolique. Dans cette authentification, se déploie également un désir Autre pour le corps du sujet. Cela confère ainsi une relative unité et permanence à l'image propre au sujet. Cette image néanmoins, devient particulièrement aliénante, au sens commun du terme. Le sujet s'identifie à cette image et restera au prise avec ce qu'elle recouvre. Elle est effectivement un leurre dans lequel le sujet tente de résorber son imperfection développementale, et se charge d'un caractère d'idéal. L'idéal sous-tend lui-même une polarisation narcissique, c'est-à-dire la manière dont sera investie cette image. Mais l'image demeurera inadéquate pour le sujet, l'image ne peut en effet supporter l'être du sujet. Néanmoins, devant l'image spéculaire le sujet gardera cette dynamique inconsciente, d'anticipation d'une forme totale et idéale, mais surtout virtuelle. L'identification à l'image a par conséquent une fonction d'information dans ce qu'elle arrête, pour le corps du sujet, une forme.

Pour revenir au témoignage que nous avons relayé, on peut saisir combien la fonction d'information propre à l'image fait défaut. L'évitement de la part des passants, n'offre à son anticipation spéculaire que des images qui ne permettent pas de renseigner une forme: les silhouettes, n'impliquant pas de véritables relations spéculaires. Ceci s'explique aussi par l'absence de désir Autre dans la relation aux passants.

A partir de cet écueil contingent, l'absence support spéculaire consistant se charge d'une entrave de la polarisation narcissique. Dans ces conditions désinvestissement s'amorce. Le narcissisme n'a plus de fiction anticipative pour se déployer et n'est pas soutenu par le désir d'une altérité Autre. On peut noter que ce désinvestissement n'a pas seulement une incidence sur la manière dont cet homme se perçoit mais aussi sur la sensorialité. Celle-ci aboutit à une relative anesthésie : il disait en effet ne plus rien sentir. Par ces effets de désinvestissement narcissique on note l'émergence d'une désobjectivation.

Cet homme l'a si bien indiqué, c'est « *de plus en plus difficile de trouver un coin où dormir au centre ville, je me mettais n'importe où, à l'arrache...Sans coin tranquille* ». Ainsi l'extension du champ du visible pour le sujet à la rue, lui impose d'avoir à composer avec une relation continue aux zones passantes. Et il fait entendre combien celles-ci mettent à l'épreuve d'offrir un support spéculaire soutenable. Continuons maintenant d'examiner les incidences du visible à travers le problème du regard.

### *Le regard honteux de la rue*

Il y a sans doute quelque chose d'un peu superficiel à séparer la relation spéculaire du regard, puisque ce dernier est impliqué dans une telle relation. Nous choisissons néanmoins de l'isoler momentanément, afin d'aborder une incidence clinique distincte, à savoir l'affect de honte. Il s'agira donc d'articuler un affect avec le regard, qui est lui, un objet.

### *L'objet regard*

Lorsqu'on parle d'objet, cela renvoie aux premières satisfactions du sujet. L'objet regard ne fait pas partie des objets freudiens, anal, oral et phallique. Lacan introduira le regard comme déclinaison de l'objet *a*, tout spécialement dans le séminaire XI *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse* (1964). Le regard comme objet *a* est un objet perdu et qui cause le désir du sujet, dans sa dimension de satisfaction primordiale. Cet objet ne se constitue pas sans l'Autre, en effet le sujet vient au monde déjà regardé. Cette constitution indexe l'objet regard au désir à l'Autre. La préposition « à » est importante, elle signifie que cet objet est pris dans la valeur d'appel à l'Autre. Pour autant le regard et l'œil se situeront dans une disjonction essentielle, puisque le regard du premier Autre a dû s'absenter. Par conséquent le regard, peut tout à fait être un regard « imaginé au champ de l'Autre <sup>23</sup> ». Cet écart fonde la difficile opposition entre vision et regard. Point important pour notre thème. Nous allons désormais traiter d'une incidence délétère de l'objet regard, qui est l'affect de honte.

### *La honte est une destitution*

La honte, trouve une élaboration toute particulière chez Lacan dans son séminaire *La relation d'objet*. Elle y est conçue comme un affect qui signale le dévoilement de l'être, dans une dimension de surprise. Il ne s'agit pas de l'être ontologique, c'est-à-dire d'un être qui serait

---

23 Lacan J., *Séminaire Livre XI Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse* (1964), Seuil, Paris, p.79.

signifiable. L'être dont il est question est au contraire sans prédicat, car manquant. Nous l'avons vu les objets des premières satisfactions sont perdus, la satisfaction totale est impossible. La honte se situe d'ailleurs dans un étroit rapport avec ce manque structural.

Le dévoilement qu'implique la honte est en réalité une « destitution subjective<sup>24</sup> ». Une destitution de ce qui voile le manque à être. Elle vise momentanément des avatars moïques, comme l'image spéculaire, ou toujours dans le champ imaginaire, un vacillement du fantasme. En fin de compte, la honte congédie provisoirement tout ce qui chez le sujet voile le manque. On peut aussi dire que la honte, pour le sujet, c'est la honte de ce qui manque<sup>25</sup>. Ce en quoi l'affect de honte touche à l'intime du sujet. Ce dévoilement révèle également l'identification au phallus imaginaire<sup>26</sup>, c'est-à-dire ce que le sujet s'imagine être pour l'Autre, dans sa tentative de le compléter.

### *La honte d'être regardé*

Ce retranchement imaginaire est corrélé justement au regard en tant qu'objet ; puisque la honte surgit lorsque le sujet s'éprouve comme regardé. Cela implique la rencontre avec l'objet regard. Ce regard peut être un regard imaginé au champ de l'Autre, comme en parle assez bien Sartre dans *L'être et le néant*, évoquant un buisson frémissant et dans lequel on imagine quelqu'un qui nous guette. Ainsi c'est cette impression, de se voir être vu qui suscite la destitution subjective de la honte.

S'agissant de la clinique, celle-ci vient nuancer quelques points. Si il y a bien une relation entre le regard et la honte, la dimension de surprise et le caractère transitoire de cet affect sont peu présents. Les sujets parlent d'une honte constante dans les lieux ouverts, comme les places et les rues piétonnes. Il y a ces mots qui reviennent souvent : « *on sait qu'ils nous regardent, pas besoin de voir, et puis baisser les yeux ça n'empêche rien* ». C'est bien un regard imaginé au champ de l'Autre dont il s'agit. Par rapport à l'incidence de la honte, l'un d'eux m'a confié se sentir « *carrément dépouillé* ». A cette destitution par le regard le sujet répond souvent par un recours à l'alcool. Le recours à l'alcool n'est pas tant un traitement de la mise en défaut de l'identification phallique qu'une atténuation de ses effets.

---

24 Bernard D. (2011). *Lacan et la honte, De la honte à l'hontologie*, Paris, Edition du champ lacanien.

25 *Ibid*, p.32.

26 Lacan J., *Séminaire livre IV La relation d'objet (1956-1957)*, Paris, Seuil, 1994, p.193.

Pour conclure, ces faits cliniques soulignent la nécessité de coupure pour fonder un espace urbain habitable. Se prémunir du regard d'autrui, est d'ailleurs l'une des premières caractéristiques de l'espace privé. Le panoptisme urbain au contraire assigne le sujet à une place d'objet dont l'Autre qui regarde peut jouir sans discontinuer. La question clinique qui découle de ce constat, est alors la suivante : comment ramener de l'intime dans la rencontre avec le sujet à la rue ?

## *Bibliographie*

### Articles

Boucher S., Concevoir les assises implantées sur les quais du métro, *Les annales de la recherche urbaine*, 2000, n°88, p.77-81.

Terrolle D. (2004). La ville dissuasive : l'envers de la solidarité avec les SDF, *Espaces et société*, n° 116-117. p. 143-157.

Lacan J. (1936). Au-delà du principe de réalité, n°3, *L'Evolution psychiatrique*. p.67-86.

Rouay-Lambert S. (2001). Le SDF et les citoyens dans l'espace public, *Les annales de la recherche urbaine*, n°90, p.165-171.

Zeneidi-Henry D., Fleure S. (2007). Fixes sans domiciles, réflexion autour de la mobilité des SDF, *L'espace géographique*, vol 36, p.1-14.

### Livres

Assoun P.L, *Le regard et la voix, Leçon psychanalytiques*, 2<sup>ème</sup> éd., Anthropos, Economica, Paris, 2001.

Augé M. (1992). *Les non-lieux, Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, La librairie du 21<sup>ème</sup> siècle, Paris, Seuil.

Bernard D. (2011). *Lacan et la honte, De la honte à l'hontologie*, Paris, Edition du champ lacanien.

Douville O. (2014). *Clinique psychanalytique de l'exclusion*, Paris, Dunod.

Foucault M. (1975). *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Tel Gallimard.

Fouliard J. (2017). *L'exclusion sociale*, Thèmes et Débats, Bréal.

Lacan J. (1949). *Le stade du miroir comme formateur de la fonction du Je*, Le champ freudien, Paris, Seuil, 1966.

Lacan J., *Séminaire livre IV La relation d'objet (1956-1957)*, Paris, Seuil, 1994.

Lacan J., *Séminaire Livre XI Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse (1964)*, Paris, Seuil.

Lussault M. (2007), *L'homme spatial, La construction sociales de l'espace humain*, Paris, Seuil.

### Web

Institut de géographie, Université de Lausanne, *L'urbanisme sécuritaire, De la ville bunkérisée à la ville passante*, p.1. En ligne :  
[https://www.unil.ch/files/live/sites/ouvdd/files/shared/VsV/vues\\_sur\\_ville\\_no26\\_2011.pdf](https://www.unil.ch/files/live/sites/ouvdd/files/shared/VsV/vues_sur_ville_no26_2011.pdf)